

# La Règle “JOMINI”

Ces listes calculées selon le budget consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS
- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)

## **A - France**

### **A10- Les Cent Jours (20 mars au 22 juin 1815)**

Napoléon a été exilé à l'île d'Elbe mais les clauses du traité de Fontainebleau ne sont pas respectées : la rente n'est pas payée et, au congrès de Vienne, il est question de l'exiler sur une île plus lointaine et son épouse Marie-Louise lui est infidèle. Comme la France grommelle sous les décisions absolutistes de Louis XVIII et l'affaiblissement du pays, il décide de revenir, ce qu'il fait le 1er mars 1815 à Vallauris. 20 jours après, il est à Paris. Le Roi Louis XVIII a fui à Bruxelles tandis que quasiment toute l'armée s'est ralliée.

Napoléon travaille à relancer le Pays. Il infléchit les institutions dans un sens libéral, organise des élections législatives et municipales avec un nombre élevé d'abstentions. Des sympathisants royalistes tentent des soulèvements armés rapidement éteints sauf en Vendée, où le général Lamarque à la tête d'une armée de la Loire forte de quelque 20 000 hommes, dont 10 000 soldats réguliers mène une vraie guerre jusqu'au 26 juin où les royalistes finissent par rendre les armes à Cholet alors que Napoléon a déjà abdicqué.

Dès le 13 mars 1815, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Suède et bien sûr la France royaliste déclarent Napoléon « ennemi et perturbateur du repos du Monde ». Ils lancent contre lui une alliance dont l'Angleterre est le bailleur de fonds à concurrence de 9 millions de livres. Malgré les efforts de Napoléon, les alliés présentent une fin de non recevoir à toutes les offres françaises de négocier. Les armées de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre, ne pouvaient apparaître sur les frontières de la France que vers la fin du mois de juillet. L'armée anglaise, renforcée de celle de Hanovre, ne pouvait compter que 80 000 hommes. Les contingents de Hollande et Belgique, de Nassau, de Danemark, des maisons de Saxe, de Bavière, de Hesse, de Bade, de Wurtemberg, devaient se fondre dans les armées des quatre grandes puissances. Mais au commencement de juin il n'y avait que les armées des généraux Blücher et Wellington qui fussent en mesure de se battre avec une force disponible de 200 000 hommes.

Napoléon a reconstruit en quelques semaines une armée qui n'a plus rien à voir avec celle de Louis XVIII ni avec celle de la Campagne de France. Les unités ont été réorganisées et ré-entraînées. Les masses de soldats mis en retraite anticipée formaient une masse entraînée et volontaire. Mais les équipements et les chevaux manquaient. Conscient de sa dramatique infériorité numérique face aux armées coalisées qui s'appêtent à envahir la France, Napoléon choisit de prendre la tête de l'armée du Nord, la plus forte, et de détruire les deux armées de Wellington et Blücher, si possible

# La Règle “JOMINI”

séparément, pour être en position de négociateur

Après la défaite de Waterloo, Napoléon pense pouvoir rassembler 150 000 hommes de troupes de ligne, 100 000 fédérés et gardes nationaux, 50 000 hommes des dépôts. Avec les 50 000 hommes de Grouchy, il aura plus de 300 000 soldats à opposer à l'ennemi, avec « les chevaux des calèches pour tirer les pièces de l'artillerie », puis lancer une levée en masse mais le pays ne le suit plus. Napoléon abdique le 22 juin.

Des bandes ultra-royalistes pourchassent les bonapartistes et plusieurs sont exécutés sans jugement : ce fut la Terreur Blanche. Louis XVIII retrouve le trône. La France perd quelques places frontalières, est de nouveau en partie occupée, et doit s'acquitter envers les Alliés d'une indemnité de guerre équivalente au budget annuel de l'État.

## Organisation militaire

L'Empereur poste de nombreux hommes dans les garnisons gardant les places fortes, les camps retranchés et ordonne le 28 mars 1815 la formation de sept corps d'observation aux frontières et d'un corps de réserve :

- 1er Corps d'observation à Lille (Drouet d'Erlon) ;
- 2e Corps d'observation à Maubeuge et Valenciennes (général Reille) ;
- 3e Corps d'observation à Mézières (général Lebrun) ;
- 4e Corps d'observation à Thionville (général Gérard) ;
- 5e Corps d'observation en Alsace (maréchal Suchet) ;
- 6e Corps d'observation à Chambéry (général Dessaix) ;
- 7e Corps d'observation des Pyrénées (général Clausel) ;
- 8e Corps de réserve à Paris (général Mouton, comte de Lobau).

Le 30 avril 1815 est promulgué un décret qui transforme cette organisation initiale en quatre armées et trois corps d'observations :

- Armée du Nord, 1er, 2e, 3e et 6e corps d'infanterie et réserve de cavalerie avec trois divisions, soit 124 000 hommes ;
- Armée de Moselle, 4e corps d'observation et un corps de la Garde nationale en réserve ;
- Armée du Rhin, 5e corps d'observation et une réserve de gardes nationaux ;
- 1er Corps d'Observation du Jura pour surveiller la frontière de Belfort à Genève (général Lecourbe) ;
- Armée des Alpes, 7e corps ex-Corps d'observation des Pyrénées avec un corps de réserve de gardes nationaux ;
- 2e Corps d'observation sur le Var ;
- 3e Corps d'observation pour les Pyrénées ;
- 9e Corps (maréchal Brune) formé en Provence avec des troupes destinées initialement à la frontière espagnole qui s'avère moins exposée.

On a deux types d'armée : l'Armée du Nord avec Napoléon et la Garde et les autres armées, beaucoup plus légères mais intéressantes. On a ainsi l'armée du Rhin du général Rapp de la bataille de La Souffel ou l'Armée des Alpes du maréchal Suchet.

# La Règle “JOMINI”

## Composition

### Garde

#### Infanterie

- 4 régiments des grenadiers à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons)
- 4 régiments de chasseurs à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons)
- 6 régiments de Tirailleurs (grenadiers) de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), 6 le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.
- 6 régiments de Voltigeurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), 6 le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.

#### Cavalerie

- 1er et 2ème régiments des grenadiers à cheval de la Garde
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde)
- Régiment des chasseurs à cheval de la Garde.
- Régiment des cheveu-légers lanciers de la Garde

#### Artillerie

- Régiment d'artillerie à cheval de la Garde, 8 batteries dont ½ de 6 livres
- Régiment d'artillerie à pied de la Garde, 8 batteries dont 1/2 de 12 livres

### Infanterie

#### Infanterie de ligne

- 90 régiments de ligne

#### Infanterie légère

- 15 régiments d'infanterie légère
- Régiments de tirailleurs fédérés dans les départements

#### Troupes particulières :

- 7ème régiment de lanciers français recréé mais combattit à pied.
- Corps de Chasseurs des Alpes à 2 bataillons le 5 mai 1815
- Chasseurs des Pyrénées, correspondant aux anciens chasseurs des montagnes. 4 bataillons
- 4 Bataillons de Chasseurs Corses (dissous le 15 septembre 1815)
- Bataillon de l'île d'Elbe

#### Infanterie étrangère

- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons, dissous le 20 mai 1815
- 1er Régiment étranger dissout le 2 mai 1815
- 8 régiments étrangers (1er Piémontais et Italiens, 2e Suisses, 3e Polonais, 4e Allemands, 5e Belges, 6e Espagnols et Portugais, 7e Irlandais, 8e Italiens) créés le 20 mai 1815

#### Infanterie de milice

Une levée de 200 bataillons de la Garde Nationale (3 130 compagnies, dont 1 500 compagnies de chasseurs et de grenadiers) donne une force de 120 000 à 180 000 hommes. La création de 20 régiments d'infanterie de marine est ordonnée. 55 bataillon de militaires retraités sont créés en mars 1815. Tous ces bataillons ont été licenciés à la seconde Restauration (juillet 1815).

- 200 bataillons de la Garde Nationale
- 20 régiments d'infanterie de marine
- 55 Bataillons de militaires retraités

### Cavalerie

La cavalerie est dans le plus mauvais état : elle ne peut pas monter 14 000 hommes. Tous les régiments et leurs dépôts disposent au plus de 17 000 chevaux. Elle est renforcée par 12 000 chevaux pris et payés comptant à la Gendarmerie mais reste très mal montée et est réduite à 57 régiments.

# La Règle “JOMINI”

## Cavalerie lourde

- 12 régiments de cuirassiers
- 2 Régiments de carabiniers
- 15 régiments de Dragons

## Cavalerie légère

- 7 régiments de Hussards
- 15 régiments de Chasseurs à cheval, 16ème régiment de chasseurs à cheval le 16 avril 1815 à partir de volontaires belges
- 6 régiments de cheveu-légers lanciers

## Artillerie

L'artillerie dispose de 600 à 700 bouches à feu dont 400 pièces de campagne et 300 de gros calibre (y compris des pièces de place) à Paris et 100 pièces de gros calibre et 100 d'artillerie de campagne à Lyon. Cela compose, outre la Garde, 8 régiments à pied et 4 à cheval dont au plus 100 canonniers montés, soit 150 batteries plus 6 000 canonniers garde-côtes utilisés pour les garnisons et les corps d'observation.

- 65 batteries de pièces de campagne de 8 livres
- 10 batteries d'artillerie à cheval de 4 livres
- Une dizaine de batteries d'artillerie à cheval de 4 livres sans chevaux
- Une dizaine de batteries de la garde nationale.
- 30 batteries de canonniers garde-côtes
- 3 dizaines de batteries de canonniers sédentaires de garnison.

## Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon Normal 1 plaq	260	A la place du précédent si Napoléon
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	150	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
4	180	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	
0	180	Infanterie de ligne entraînés	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	Remplace les précédents à volonté
0	2	2ème régiment étranger (Suisse)	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	créé le 20 mai 1815 avec les régiments suisses existants
0	14	7 régiments étrangers	Infanterie lourde Recrues Manœuvre 3 plaq	18	créés le 20 mai 1815
1	30	Infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	1	7ème régiment de lanciers français combattant à pied.	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	200	Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	55	Bataillons de militaires retraités	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créés mars 1815 – surtout en garnison ou près des villes
0	40	Régiments d'infanterie de marine	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	20	Régiments d'infanterie de marine entraînés	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	Remplace les précédents à volonté
0	40	Régiments de tirailleurs fédérés dans les départements	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	
0	15	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre	39	

## La Règle “JOMINI”

			3 plaq		
1	16	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	15 régiments, 16ème régiment le 16 avril 1815
0	9	Régiments de cheu- légers lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	
0	7	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
1	65	Batteries de pièces de campagne de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités de ligne
0	10	Batteries d'artillerie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	10	Batteries d'artillerie à cheval de 4 livres sans chevaux	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	A la place du précédent
0	10	Batteries de la garde nationale	Artillerie lourde Recrues 3 plaq	77	1 pour 4 unités de la garde nationale
0	30	Batteries de canonniers garde-côtes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Sur les côtes et en garnison
0	2	Batteries d'artillerie de marine	Artillerie lourde Normal 3 plaq	84	1 pour 4 unités d'infanterie de marine
0	30	Batteries de canonniers sédentaires de garnison.	Artillerie très lourde Recrues Artillerie statique 3 plaq	59	En garnison
Seulement à l'armée du Nord					
0	8	Grenadiers à pied de la Garde Impériale	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre 4 plaq	52	1 pour 5 bataillons de ligne ou de Jeune Garde
0	16	Tirailleurs (grenadiers) de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	6 régiments le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.
0	8	Chasseurs à pied de la Garde Impériale	Infanterie légère Elite solides Manœuvre 4 plaq	46	1 pour 4 bataillons de Ligne ou de Jeune Garde
0	16	Voltigeurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	6 régiments le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.
0	12	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 unités de cavalerie légère
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	Remplace le précédent à volonté
0	2	Grenadiers à cheval de la Garde	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Remplace le précédent à volonté
0	1	Dragons de l'Impératrice	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Remplace le précédent à volonté
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	Remplace le précédent à volonté
0	1	Chevu-légers lanciers de la Garde	Lanciers légers Elite solides Manœuvre 4 plaq	76	
0	4	Régiment d'artillerie à cheval de la Garde, batteries de 4 livres	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	1 pour 2 unités de cavalerie de la Garde
0	4	Régiment d'artillerie à pied de la Garde – pièces de 6 et 8 livres	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	1 pour 3 unités d'infanterie de la Garde
0	1	Régiment d'artillerie à cheval de la Garde, batteries de 6 livres	Artillerie lourde à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	99	Remplace 2ème batterie de 4
0	1	Régiment d'artillerie à pied de la Garde –pièces de 12 livres	Artillerie très lourde Elite 3 plaq	112	Remplace 2ème batterie de 8
Dans un endroit précis					
0	2	Corps de Chasseurs des Alpes	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	le 5 mai 1815

## La Règle “JOMINI”

0	4	Chasseurs des Pyrénées	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	
0	2	Bataillons de Chasseurs Corses	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Dissous le 15 septembre 1815
0	2	Bataillon de l'île d'Elbe	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	